

Filière : Infographiste 2	Formateur : M. BOUKHRISS	
U.F : Droit des affaires	S.P : 1	O.P: 1 à 4
Date : 27/11/2023	Durée : 2 h	N.E : C.C 1

Partie théorique : (10pts)

1. Que signifie le droit commercial ?
2. Comment peut-on avoir la qualité du commerçant ?
3. Que signifie l'incompatibilité dans le commerce ?
4. Est-ce qu'un mineur peut exercer le commerce ? (expliquer)

Partie pratique : (10pts)

Extrait d'un acte de vente d'un fonds de commerce

Article 1

Entre les soussignés :

- Mr SAMI Ahmed, titulaire de la CIN n° j 123 456, né le 09/03/1979
- Mr FAKIR Samir, titulaire de la CIN n° j 567 345 , né le 29/12/1988

Article 2

Désignation : un fonds de commerce de droguerie - quincaillerie sis Avenue HASSAN II n°34 INZEGANE consistant en :

- Le nom commercial : « Le vis d'or »
- L'enseigne représenté par le symbole d'une vis en or
- Le mobilier, le matériel et les marchandises
- La clientèle
- Le droit au bail des locaux

Article 3

Stipulation du prix : cette vente a eu lieu moyennant les valeurs suivantes

- Eléments incorporels : 100 000
- Matériel : 40 000
- Marchandise : 60 000

L'acquéreur Mr FAKIR s'engage à verser au comptant 25 % du prix du fonds qui sera déposé entre les mains du notaire maître SALAH jusqu'à expiration du délai légal des oppositions.

Mr Sami (le vendeur) recevra les 75 % restants sous formes de 10 mensualités égales, la première devra être versée le 04/07/2007

Travail à faire :

- 1) Quelle est la nature des éléments qui composent ce fond ?
- 2) Déterminer pour ce fonds commercial :
 - a) Le vendeur
 - b) L'acquéreur
 - c) Le prix de cession
 - d) Le montant de l'avance
- 3) Expliquer les termes soulignés.
- 4) Est-ce que Mr FAKIR a la capacité pour exercer le commerce ?